

La création de la revue des droits et libertés fondamentaux (RDLF) en novembre 2011 a procédé du constat que les différentes branches du droit, d'une manière et avec une intensité variables, sont toutes confrontées à l'affirmation et au déploiement des droits et libertés fondamentaux. La revue constitue un cadre permettant aux spécialistes de penser, dans leurs champs d'études respectifs, la question des droits et libertés fondamentaux et d'évaluer leur impact dans la construction de leurs disciplines respectives. Il s'agit aussi, à travers la confrontation des regards et des perspectives, de favoriser la compréhension de ce que sont les droits et libertés fondamentaux, les valeurs qu'ils expriment, leurs fonctions et leur articulation.

Le présent colloque, qui fait suite à un premier colloque qui s'est tenu à Grenoble en 2016, sera l'occasion de dresser un état des lieux des débats relatifs aux droits et libertés fondamentaux en s'efforçant d'être fidèle au projet de la revue : croiser les regards des différentes disciplines du droit, développer une démarche critique et penser les mutations que connaît son objet.

Le colloque est co-organisé par trois laboratoires (ISJPS UMR 8103 Université Paris 1 – CRJ EA 1965 Université Grenoble-Alpes – IDEDH Université de Montpellier). Les actes du colloque seront publiés à la RDLF courant 2019.

Colloque organisé par :

Xavier Dupré de Boulois, Professeur
à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Sébastien Milleville,
Maître de conférences
à l'Université Grenoble Alpes

Romain Tinière, Professeur
à l'Université Grenoble Alpes

WWW.REVUEDLF.COM

Contact : rpeders@univ-paris1.fr



LE DROIT DES LIBERTES EN QUESTION(S)

COLLOQUE DE LA RDLF

2

28 & 29 MARS 2019

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

AMPHI « SAINTE BARBE »
4 RUE VALETTE
75005 Paris

REVUEDLF.COM

PROGRAMME

Jeudi 28 mars

14h15 **Mot(s) de bienvenue**

Nature des droits fondamentaux

Présidence : Xavier Dupré de Boulois
Pr. Université Paris 1 Panthéon -Sorbonne

14h30 **Etre et/ou avoir ?**
Grégoire Loiseau, Pr. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

14h50 **Identité et/ou liberté ?**
Gérard Gonzalez, Pr. Université de Montpellier

15h10 **Droits et/ou normes ?**
Véronique Champeil-Desplats, Pr. Université Paris Nanterre

15h30 Débat et pause

Une hiérarchie entre droits fondamentaux ?

16h00 **Le point de vue du droit européen**
Mustapha Afroukh, MCF Université de Montpellier

16h20 **Le point de vue du droit civil**
Christophe Quézel-Ambrunaz, Pr. Université Savoie Mont Blanc et
Vincent Rivollier, MCF Université Savoie Mont Blanc

16h40 **Le point de vue du droit international privé**
Léna Gannagé, Pr. Université Panthéon-Assas Paris 2

17h00 Débat



Vendredi 29 mars

9h00 **Accueil**

Uchronie et droits fondamentaux

Présidence : Sébastien Milleville
MCF Université Grenoble Alpes

9h30 **Et si les animaux avaient des droits fondamentaux ?**
Claire Vial, Pr. Université de Montpellier

9h50 **Et si les droits de l'homme étaient pris en compte dans le contrat ?**
Muriel Fabre-Magnan, Pr. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

10h10 **Et si le Conseil constitutionnel était un juge ?**
Thomas Hochmann, Pr. Université de Reims Champagne Ardennes

10h30 Débat et pause

10h50 **La protection des droits de l'homme : une question pour les entreprises ?**
François-Guy Trébulle, Pr. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

11h10 **Et si le marché assurait la réalisation des droits de solidarité ?**
Vincent Valentin, Pr. IEP de Rennes

11h30 Débat et déjeuner

Doctrine et droits de l'homme

Présidence : Romain Tinière
Pr. Université Grenoble Alpes

14h00 **Militer et penser les droits de l'homme**
Cédric Roulhac, MCF Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

14h20 **« Les droits de l'homme, ça commence à bien faire ? »**
Eric Desmons, Pr. Université Paris 13 Villetaneuse

14h40 Débat et pause

Prospective

15h00 **Robots et droits fondamentaux**
Serge Slama, Pr. Université Grenoble Alpes

15h20 **Biens communs et droits fondamentaux**
Fabien Girard, MCF Université Grenoble Alpes

15h40 **L'avenir des droits de l'homme : regard d'un historien**
Sébastien Le Gal, Pr. Université Grenoble Alpes